

2VI PEINTURE
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 191 Route des Docks
76120 LE GRAND-QUEVILLY
829 501 717 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **115 280,31 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	115 280,31 euros
A titre de dividendes	55 000,00 euros
Soit 55,00 euros par action	
Le solde	60 280,31 euros

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à **189 280,74 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 55 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

EV

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

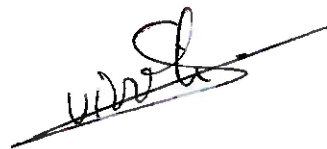
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31/12/2024	35 887,00	35 887,00	0,00
31/12/2023	28 382,00	28 382,00	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Elisabeth VIVOLI



Désignation de l'entreprise : <u>2VI PEINTURE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>191 Route des Docks</u>		76120 LE GRAND QUEVILLY	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 2 9 5 0 1 7 1 7 0 0 0 2 1</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le <u>31 12 2025</u>	
		N-1 <u>31 12 2024</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	18 251
Fonds commercial		AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	39 448
Autres immobilisations corporelles		AT	76 961
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	4 550
TOTAL (II)		BJ	139 210
Matières premières, approvisionnements		BL	18 897
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	111 343
Autres créances (3)		BZ	8 267
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	171 480
Disponibilités		CF	56 172
Charges constatées d'avance (3)*		CH	8 591
TOTAL (III)		CJ	374 749
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	513 959
		IA	90 576
			423 384
			428 052
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Classe de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :
			Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quatre

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2VI PEINTURE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	129 000	62 380
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	115 280	102 508
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	255 281
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 383	39 849
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		238
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25 247	39 355
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 938	79 093
	Dettes fiscales et sociales	DY	61 063	52 758
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	472	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		40 871
TOTAL (IV)		EC	168 103	252 165
Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	423 384	428 052
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	167 489	231 898	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article 214-13 du PCG.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Rien à signaler.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	17 376	875		18 251
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	37 364	3 434	1 350	39 448
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 875			3 875
Matériel de transport	68 525			68 525
Matériel de bureau et matériel informatique	2 393	2 168		4 561
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 550			4 550
TOTAL	134 084	6 476	1 350	139 210

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 655	3 728		13 383
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 348	3 174		31 522
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 482	555		2 037
Matériel de transport	29 752	9 774		39 526
Matériel de bureau et matériel informatique	1 501	635		2 136
TOTAL	70 738	17 866		88 604

27

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	1-3 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 7 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 7 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 7 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 972			1 972
TOTAL		1 972			1 972

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	39 448			
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 875			
Matériel de transport	68 525			
Matériel de bureau et matériel informatique	4 561			
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 550			
TOTAL GENERAL	120 959			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 174		31 522
Installations générales, agencements, aménagements divers	555		2 037
Matériel de transport	9 774		39 526
Matériel de bureau et matériel informatique	635		2 136
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	14 138		75 221

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 550	4 550	
Clients douteux ou litigieux	1 972	1 972	
Autres créances clients	109 371	109 371	
Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 394	6 394	
Divers état et autres collectivités publiques	63	63	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	509	509	
Charges constatées d'avance	8 591	8 591	
TOTAL	132 751	132 751	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 165	19 768	397	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 938	60 938		
Personnel et comptes rattachés	17 556	17 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 040	28 040		
Impôts sur les bénéfices	4 414	4 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 919	9 919		
Autres impôts taxes et assimilés	1 134	1 134		
Autres dettes	472	472		
TOTAL	142 638	142 242	397	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 582			

VIVOLI Elisabeth PRESIDENT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article 214-13 du PCG.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Rien à signaler.

eu

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	17 376	875		18 251
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	37 364	3 434	1 350	39 448
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 875			3 875
Matériel de transport	68 525			68 525
Matériel de bureau et matériel informatique	2 393	2 168		4 561
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 550			4 550
TOTAL	134 084	6 476	1 350	139 210

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 655	3 728		13 383
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 348	3 174		31 522
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 482	555		2 037
Matériel de transport	29 752	9 774		39 526
Matériel de bureau et matériel informatique	1 501	635		2 136
TOTAL	70 738	17 866		88 604

✓

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	1-3 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 7 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 7 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 7 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 972			1 972
TOTAL		1 972			1 972

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	39 448			
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 875			
Matériel de transport	68 525			
Matériel de bureau et matériel informatique	4 561			
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 550			
TOTAL GENERAL	120 959			

ew

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 174		31 522
Installations générales, agencements, aménagements divers	555		2 037
Matériel de transport	9 774		39 526
Matériel de bureau et matériel informatique	635		2 136
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	14 138		75 221

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 550	4 550	
Clients douteux ou litigieux	1 972	1 972	
Autres créances clients	109 371	109 371	
Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 394	6 394	
Divers état et autres collectivités publiques	63	63	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	509	509	
Charges constatées d'avance	8 591	8 591	
TOTAL	132 751	132 751	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 165	19 768	397	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 938	60 938		
Personnel et comptes rattachés	17 556	17 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 040	28 040		
Impôts sur les bénéfices	4 414	4 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 919	9 919		
Autres impôts taxes et assimilés	1 134	1 134		
Autres dettes	472	472		
TOTAL	142 638	142 242	397	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 582			

VIVOLI Elisabeth PRESIDENT

